



Communiqué de presse
Vendredi 18 octobre 2019

Discours d'Anne Hidalgo lors du Conseil de surveillance **de l'AP-HP**

Seul le prononcé fait foi

Depuis le début de la grève, en tant que présidente du Conseil de Surveillance de l'AP-HP, aussi et surtout en tant que Maire de Paris et citoyenne de cette ville, j'écoute avec attention les revendications des Organisations Syndicales, mais aussi les propositions de la direction de l'AP-HP pour répondre à l'urgence des urgences.

Le 16 octobre, j'ai rencontré les équipes du Service d'Accueil des Urgences de l'hôpital Bichat aux côtés de Martin Hirsch, où le Chef de Service, Enrique Casalino et ses équipes ont mis en place une organisation différente qui permet de ne plus accueillir de patients dans des conditions inconfortables, sur des brancards dans les couloirs.

Cette expérience offre aussi un meilleur accueil et une meilleure information des patients. Est-ce que cette organisation fait école ?

Il est certain qu'elle est très intéressante, mais elle ne répond pas à tous les problèmes.

J'ai été interpellée, tout comme Martin Hirsch, sur les propositions insuffisantes du gouvernement pour améliorer la situation des hôpitaux. Ma réponse est simple : oui, l'organisation peut être repensée. Mais le problème premier réside dans le manque de moyens dont souffre l'hôpital public.

Aujourd'hui, 900 lits sont fermés faute de personnel, les médecins urgentistes sont toujours en grève et sont rejoints par les infirmiers anesthésistes. Les recrutements sont difficiles parce que l'hôpital public n'attire plus. Et ceux qui y travaillent ne sont pas entendus.

C'est parce qu'ils sont fiers du métier qu'ils exercent, qu'ils s'engagent avec beaucoup de détermination pour le défendre.

C'est parce qu'ils veulent bien s'occuper des patients, qu'ils s'opposent à certains aménagements qui pèsent sur l'organisation du travail, qu'ils demandent des lits d'aval, des recrutements, et oui, des augmentations de salaire amplement dues. Ils ont raison. Nous avons, vous avez assez cherché de solutions raisonnables. On est à l'os, au bout de ce changement de systèmes inchangés. Il faut trouver ces moyens et sauver les urgences, sauver le service public hospitalier.

Comme tou.te.s les élu.e.s, je porte ce que je vois, et je vois la difficulté de ces personnels hospitaliers en grève et pourtant en poste. Ils sont légitimement en colère mais restent dévoués à leurs patients.

C'est pourquoi j'ai souhaité interroger les Parisiennes et Parisiens sur la place de l'hôpital dans leur quotidien mais surtout dans leur parcours de soin. Nous avons organisé des conférences citoyennes qui réunissent à huis clos des citoyens formés par des experts pour donner un avis collectif.

Ce n'est pas la première fois que de telles conférences citoyennes sont organisées. J'en sollicite régulièrement sur un grand nombre de sujets.

Traditionnellement, ces avis citoyens sont présentés en Conseil de Paris.

Deux Parisiens présenteront ainsi leur avis sur « *la place de l'hôpital dans le parcours de soin à Paris* » devant le Conseil de Paris en novembre prochain. J'inviterai, bien sûr, l'ensemble des Organisations syndicales, médecins et personnels soignants à venir écouter leurs conclusions.

Dans cet avis citoyen qui vous sera remis, les Parisiens rappellent d'emblée leur attachement au service public hospitalier.

Ils expriment l'importance de replacer le patient au cœur du parcours de soin, notamment à l'hôpital.

Ils disent aussi que l'hôpital doit rester le lieu d'excellence et de modernité qu'il représente à leurs yeux, mais aussi offrir à celles et ceux qui y travaillent des conditions de travail décentes, sans lesquelles une relation sereine avec les patients ne peut être établie.

Enfin, les citoyens interpellent la Ville pour peser favorablement sur la crise hospitalière et plaident en faveur d'un parcours de soin repensé. Les conclusions citoyennes encouragent les politiques publiques de santé mise en place depuis 2014 et demandent d'augmenter encore nos efforts en matière d'offre de santé, d'aide à l'installation de professionnels qui permettent la prise en charge des patients en amont des structures d'urgence.

Que fait la Ville ?

Nous avons conscience que le problème du logement est crucial pour celles et ceux qui travaillent dans les hôpitaux parisiens. Nous y travaillons déjà avec l'AP-HP et nous nous engageons à accentuer nos efforts dans ce domaine.

La Ville a mis en place le dispositif Paris Med' qui a permis, depuis 2016, l'ouverture de 25 structures libérales destinées à réinstaller des cabinets médicaux là où on en manque, notamment dans le Nord-Est parisien qui constitue un désert médical, mais aussi à améliorer le parcours de soin des usagers.

56 praticiens dont 30 Médecins Généralistes ont ouvert grâce aux aides de la Ville qui s'élèvent à environ 750 000 euros.

Enfin, la Ville a financé 15 Maisons de Santé Pluri professionnelles à hauteur de 2 millions d'euros, permettant l'installation de 120 professionnels de santé. Cela portera, début 2020 le nombre de praticiens installés depuis 2016 à 176, dont 95 médecins généralistes.

Ces structures sont destinées à permettre à toutes et tous de trouver un médecin près de chez eux. Elles sont indispensables à la cohérence du parcours de soin.

La Ville a pris sa part, et elle continuera de travailler à une meilleure coordination, une meilleure organisation des parcours de santé des Parisiennes et des Parisiens. Elle ne renoncera jamais à soutenir les équipes hospitalières dans leur lutte pour exercer un des plus beaux métiers du monde.

Contact presse : Service de presse - 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr